

Voie technologique et enseignement général : la nécessité d'une complémentarité et d'une adaptation.

L'architecture des séries technologiques est caractérisée par la présence d'un « bloc » technologique lié à un champ professionnel prenant appui sur des disciplines générales. Le rôle que les enseignements généraux peuvent jouer au côté des disciplines technologiques a donc toujours été reconnu. Avec le tronc commun, la réforme Blanquer a unifié les enseignements généraux et maintenu les mathématiques dans la VT sans variations possibles selon les séries.

Parallèlement, la VT a été attaquée dans son identité technologique avec une généralisation progressive de ses programmes au cours des dernières réformes. Les articulations entre enseignement général et technologique doivent donc être pensées conjointement avec une remise à plat des programmes car elles ne peuvent se construire qu'à partir de contenus disciplinaires pertinents et clairement identifiés. Les attaques des disciplines portées par la réforme Blanquer rendent plus que jamais nécessaire la construction de revendications pour une cohérence des enseignements généraux et technologiques au sein de la VT. Elles pourraient s'orienter selon deux axes complémentaires :

**1.Adapter les contenus d'enseignements généraux aux spécificités de la voie technologique.**

Cette réflexion a trop longtemps été ignorée. Pourtant, en 2011 la rénovation du programme de mathématiques en série STMG<sup>1</sup> fut une avancée. Il montrait la nécessité d'un lien fort avec les spécificités de la série en privilégiant des méthodes mathématiques permettant de traiter des mises en situation relatives aux domaines de l'économie et de la gestion, les outils logiciels étant pensés comme un puissant moyen d'intégration des notions du programme.

En s'appuyant sur la démarche technologique et des contenus qui identifient la série, ce programme donnait du sens aux apprentissages pour des élèves qui ont bien souvent besoin de se réconcilier avec cette discipline. L'impossibilité de travailler en effectifs réduits a été un frein majeur au succès de la mise en œuvre de ce programme. La dernière réforme lycées a enterré le concept.

Une mise à plat des programmes d'enseignement général tenant compte des spécificités des séries technologiques et des moyens nécessaires contribuerait à un nouvel élan de la VT. Il serait opportun de réfléchir aux disciplines qui devraient faire l'objet de ce chantier.

**2.Proposer des modalités de rencontre entre deux disciplines choisies selon les séries.**

Une réelle interdisciplinarité entre discipline générale et technologique n'a jamais vraiment existé.

Or, la mise en relation de deux disciplines à partir de situations problèmes empruntées au réel donne du sens aux apprentissages, consolide des notions propres à chaque discipline, permet l'appropriation de nouveaux savoirs et processus d'apprentissage. Des entrées multiples autour d'un même objet peuvent susciter la coopération et les synergies au sein d'un groupe, la capitalisation des savoirs. La démarche technologique propre à la VT est familière de cette approche.

L'ETLV<sup>2</sup>, qui prévoit une co-intervention dans une unité de temps et de lieu, s'appuie théoriquement sur des notions propres au programme de chaque discipline technique et de langue qu'elle croise (par ex « état de droit » en droit STMG et « art et pouvoir » en anglais) pour organiser en co-animation une séquence pédagogique (par ex sur le street art).

Si ce dispositif interdisciplinaire est nouveau en lycée, il a très vite trouvé ses limites quant à la pertinence du choix de la discipline générale identique quelle que soit la série, son horaire, l'absence de moyens en concertation pour clarifier les objets d'apprentissages.

Ce constat doit conduire une réflexion sur une interdisciplinarité constructive qui privilégie la cohérence dans le choix des disciplines générale et technologique mises en relation selon les séries et les enseignements spécifiques, les modalités et moyens à mettre en œuvre.

Sylvie OBRERO pour le secteur enseignements technologiques.

---

1 Arrêté du 28 décembre 2011

2 L'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) a été mis en place lors de la réforme du lycée Blanquer pour les séries STL, STD2A et STI2D de la voie technologique